

■ **Caisse de retraite en faveur du personnel de Louis Lang S.A.**, à Porrentruy, Instituer, dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution une prévoyance en faveur des salariés de Louis Lang S.A. Fondation (FOSC no 49 du 11. 03. 1999, p. 1626). Personne et signature radiée: Lang-Leroy, Paulette, de Hämikon, à Porrentruy, secrétaire, avec signature collective à deux avec Pierre Rich, Julien Loutenbach ou Francis Vuillaume. Inscription ou modification de personnes: Simon, Gérard, de Sainte-Croix, à Porrentruy, membre, avec signature collective à deux avec Pierre Rich, Julien Loutenbach ou Francis Vuillaume; Vuillaume, Francis, de Grandfontaine, à Porrentruy, membre, avec signature collective à deux avec Jean-Louis Lang, Vincent Lang ou Gérard Simon [précédemment: avec signature collective à deux avec Jean-Louis Lang, Vincent Lang ou Paulette Lang]; Loutenbach, Julien, de Courtemaîche, à Porrentruy, vice-président, avec signature collective à deux avec Jean-Louis Lang, Vincent Lang ou Gérard Simon [précédemment: avec signature collective à deux avec Jean-Louis Lang, Vincent Lang ou Paulette Lang]; Rich, Pierre, de Pleigne, à Charmoille, membre, avec signature collective à deux avec Jean-Louis Lang, Vincent Lang ou Gérard Simon [précédemment: avec signature collective à deux avec Jean-Louis Lang, Vincent Lang ou Paulette Lang].
Journal no 106 du 03.02.2003
(00852478 / CH-677.7.000.559-7)